



Apprentissage du kayak en mer & rivières

Les séances sont conçues en partenariat avec l'équipe EPS de l'inspection académique 17.
Convention N° 132. Dossier pédagogique sur demande.

Date : Toute l'année. Vacances scolaires incluses.

Horaires des animations : en fonction des contraintes du lieu d'embarquement et des marées. Du lundi au vendredi et les week-ends de façon ponctuelle.

Conditions : Brevet de natation de 25 mètres, pouvoir s'immerger, être en forme. Certificat médical.

Déroulement de l'animation :

1. Equipement des jeunes, échauffement et briefing sécurité ;
2. Embarquement groupe de 8 à 16 jeunes au maximum autorisé sur un plan d'eau délimité.
3. Initiation aux techniques de pagaies et aux manœuvres de bases, exercices,
4. Jeux et balade commenté le long du littoral ou vers les îles.
5. Débarquement, rangement du matériel et change ;

En cas de météo difficile, des ateliers sont proposés tel que le matelotage, la sécurité passive en kayak de mer, des jeux éducatifs sur l'environnement, des travaux manuels avec des éléments marins, un film éducatif.

Nous vous proposons aussi de naviguer sur les canaux du Pays Rochefortais – Charras et la Bridoire -, celui de Marans sur La Rochelle et le port des Minimes. La Seudre sur le Royannais. Les plans d'eau et retenue d'eau.

Tenue nautique conseillée ; chaussures fermées, tenue de bain+ Lycra ou tee-shirt ou Néoprène; coupe vent, casquette, crème solaire, boisson et goûter. **Cordon pour les lunettes.**

Contenu des séances :

Durée de 1h00 à la 1/2 journée. Chaque groupe ayant des objectifs pédagogiques différents sur le contenu des séances, celle-ci sont étudiés au préalable avec les encadrant et animateurs du groupe. Un dossier et un cahier pédagogique pour les enseignants et les élèves est proposé par Antioche kayak. Nous consulter.

🚣 Séance d'initiation type;

1. initiation aux techniques de pagaies ; maîtrise de la trajectoire ;
2. Exercices d'équilibre, de précision et de vitesse,
3. Petite balade le long du littoral et jeux collectif.

🚣 Cycle de cinq séances :

1. découverte de l'embarcation et initiation aux techniques de pagaies ; sécurité passive
2. Jeux d'équilibre, de précision et de vitesse.
3. maîtrise de la trajectoire et sécurité active ; projet de déplacement, slalom et vitesse ;
4. Balade le long du littoral préparé avec le groupe ; cartographie et orientation ;
5. Test de capacité et remise d'une attestation de compétence. Pagaie couleur.

Matériel et encadrement :

La flottille est constituée de kayaks, canoë mono et biplaces et de pirogues de 2 à 4 places. Suivant les dispositions. Les navires sont adaptés à l'activité. Les enfants doivent mesurer au moins 1m 20 pour les kayaks mono. Chaque jeune est équipé d'une aide à la flottabilité réglementée et d'une pagaie.

Les séances sont encadrées par des moniteurs brevetés spécialisés dans la pratique du kayak en mer et rivières.

Tarifs: Groupe de huit personnes minimum.

Antioche kayak vous met à disposition un minibus de 8 places. Voir nos conditions.

Ecole de pagaie agréée par la Fédération Française de Canoë et Kayak.
Convention Inspection Académique 17 N° 132
Agrément Direction Départementale Jeunesse et Sport ET000692 – ED001917.

